



Africa Initiative Programme

**ITURI UPDATE
2006**

SEPTEMBRE

Si vous avez des questions ou des commentaires, contactez nous DLCKivu@lycos.com, au bureau de l'AIP à Bunia, Quartier Lumumba, Boulevard de la Libération N°53 derrière la Tribune Municipale, Tel : +243810078446, +254722472016

INTRODUCTION

Comme le mois d'août passé, septembre 2006 a été affecté par une situation d'accalmie et de sécurité favorisée par plusieurs phénomènes dont notamment le regard des peuples congolais et étrangers tournés vers les élections présidentielle et législatives de deuxième tour du 29 octobre 2006 en RD Congo. On a enregistré aussi les positionnements et les déploiements des forces armées nationales et étrangères dans les contrées les plus en insécurité du District de l'Ituri en général et des Territoires de Djugu et Irumu en particulier. Il a eu des cas de l'application des accords signés entre les groupes armés et le Gouvernement de la RD Congo, plusieurs interventions humanitaires des ONG et des systèmes des Nations Unies basées en Ituri. Quelques cas d'affrontements des miliciens de Mouvement de Révolution Congolais (MRC) contre les miliciens des Fronts des Intégrationnistes dans le Territoire de Djugu. Donc, en général, le processus des désarmements continue normalement.

INDICATEURS DE CONFLIT

► Insécurité persistance en Ituri

- ◆ En date du 14 septembre : quelques cas d'échange des coups des balles ont été enregistrés entre les militaires des FARDC et les miliciens de la Force des Résistances Patriotiques en Ituri dans la localité d'Ozoba « plus ou moins 4km » au sud d'Aveba. Plusieurs militaires et les miliciens ont été blessés et internés actuellement dans des hôpitaux de Bunia.
- ◆ Le Territoire de Djugu a également été la cible des affrontements opposant les groupes armés dirigés par le Commandant Peter KARIM de FNI et le Commandant de MRC dans les localités de Blukwa, Djiba et leurs environs. Selon les sources en provenance de la base, un conflit basé sur le leadership serait né entre les deux Commandants. Pour le premier, le FNI est un groupe différent de MRC et ayant sa responsabilité et personnalité à part entière et qu'il serait le premier groupe armé à négocier et signer un protocole d'accord avec le Gouvernement de la RDC et la Communauté internationale suite à l'arrestation de sept Casques bleus népalais dans la forêt de Dhera. Il fallait que son groupe armé soit considéré plus que d'autres groupes armés opérationnels en Ituri. Pour le second, le Commandant Peter KARIM est considéré inférieur surtout que le niveau de sa connaissance serait très réduit seulement en Ituri. Ce conflit de leadership aurait provoqué de sérieux combats entre les deux groupes armés en majorité constitués des sujets Lendu. Cela a permis au Commandant Peter KARIM de déployer ses éléments sur tout espace initial et c'est un objet des craintes de la part de certaines

- personnalités du pays. En plus, les mêmes éléments de commandant Peter Karim se sont affrontés contre les FARDC dans la localité de MBAU en Collectivité des Walendu Djatsi en Territoire de Djugu.
- ◆ Depuis ce samedi 30 septembre 2006, des affrontements opposant les miliciens de la FRPI aux FARDC ont été signalés à Singo, une localité se trouvant dans la Collectivité chefferie des Walendu Bindi en Territoire d'Irumu (plus ou moins 60 km au sud de Bunia). Selon les informations reçues du Commandant des FARDC chargé des opérations et celui des renseignements, la FARPI serait entrain de recruter d'autres éléments étrangers non encore identifiés. Après l'assassinat de Commandant KATO (sujet HEMA de Pusic) de la FRPI dans la localité de Singo où ils ont été à la recherche de l'or, le groupe armé de la FRPI a connu un déséquilibre organisationnel et cela a suscité aux miliciens sujets Hema de quitter le quartier général Tseyi pour leur village d'origine (SOTA), mais, ils ont été arrêtés sur place car accusés de trahison.
 - ◆ Selon la même source, un groupe des militaires FARDC d'origine rwandaise proches du Colonel Bonne Année (Commandant de la 4e Brigade) ont été arrêtés en date du 29 septembre par les éléments de Commandant Mathieu NGUDJOLO. Ces infiltrés, a-t-on appris, seraient venus demander l'avis de ce dernier quant au lancement d'une nouvelle guerre en RDC. Ils étaient armés et munis des moyens de communication (Thuraya). Il semblerait qu'ils soient transférés devant le Général des FARDC de l'Ituri (Commandant des forces terrestres des FARDC). Affaire à suivre.
 - ◆ On a enregistré encore le cas de nouveaux recrutements des jeunes hommes pour intégrer la nouvelle milice en Ituri. Selon l'information reçue de service des renseignements de l'Etat Major des opérations des FARDC, quelques éléments étrangers (non encore identifiés) se positionneraient vers l'Ouganda (de l'autre rive de la localité de Buguma).
 - ◆ La communication routière est devenue presque un facteur d'insécurité de la part des bandes armées inconnues sur les axes Bunia-Kasennyi, Bunia-Komanda et Bunia-Medu. Plusieurs incidents des meurtres des passants ou taximen ont été enregistrés sur ces différents tronçons. Cela fait peur de circuler en moto pour les longues distances à cause des rançonnements de la population par des FARDC. Cela a permis au Commandant de la 6e Brigade des FARDC de positionner ses éléments dans les coins les plus suspects entre la localité de Kotoni et Bogoro.
 - ◆ Au courant du mois de septembre, un jeune homme qui se rendait dans la carrière d'or à Mungwalu (80km au Nord-ouest de Bunia) avait piétiné une mine installée par les anciens groupes armés qui ont combattu dans cette contrée. Il a été acheminé dans l'immédiat à l'Hôpital de Référence de la place, malheureusement suite à une longue hémorragie externe, a succombé la même nuit.

En général, les situations d'insécurité ci- haut décrites risqueraient de déséquilibrer le processus électoral dans le District si le Gouvernement de la RD Congo ne prenait pas en considération tous les systèmes des renseignements dans les frontières de la RD Congo avec l'Ouganda. Il faudrait aussi tenir en considération et en application toutes les dispositions des clauses des accords signés entre le Gouvernement de la RD Congo et les groupes armés pour éviter l'influence des anciens belligérants dans le circuit de la guerre. Contrôler les actions des Officiers des FARDC ressortissants des composantes de RCD et MLC car ils risqueraient d'user de leur fonction pour mystifier le processus des négociations avec les groupes armés. La communauté internationale (la MONUC) devrait contrôler aussi les actions des cadres politiques et militaires de la RD Congo pour une bonne tenue des élections présidentielle et provinciales dans le District de l'Ituri.

INDICATEURS DE PAIX

► Le Processus des négociations

- ◆ La rentrée scolaire a été timide sur toute l'étendue de la RDC en général et dans le District de l'Ituri en particulier. Il fallait attendre la réponse du Gouvernement de la RD Congo dans la mise en application des clauses de l'accord de MBUDI. Malheureusement, les réponses n'ont pas été satisfaisantes et les responsables des écoles et les parents ont jugé bon de revenir dans leurs anciens systèmes des collations des frais scolaires par les parents. Interrogé sur cette méthode, un parent d'élève nous a signifié qu'actuellement à Bunia, un élève de l'école secondaire paie au moins trois dollars américains et demi. Cela semblerait coûter trop cher par rapport aux années antérieures. Il est à signaler que les écoles ont repris après une semaine dans les sites des déplacés dans la Collectivité chefferie des Walendu Bindi dont les sites des déplacés de Gety (plus ou moins 55.000 déplacés), Kagaba (plus ou moins 5.000 personnes), Aveba (8.000 personnes), Songolo (5.000 personnes) et Bukiringi (10.000 personnes). Donc, toutes les écoles primaires et secondaires sont concentrées effectivement dans les sites ci-haut cités. Toutefois, les groupes armés continuent à garder leurs positions avancées selon les dispositions des accords.
- ◆ La Cité de Bunia n'a connu aucun cas d'insécurité grâce aux contrôles et patrouilles de la police d'intervention rapide (PIR) et cela fait croire à la population sur l'irresponsabilité du Gouvernement de la RD Congo de la non prise en charge des agents et fonctionnaires de l'Etat et de l'augmentation des politiciens formés sur place à Bunia. Notons qu'actuellement, quelques politiciens instruits sont entrain d'être formés par la police civile de la MONUC sur place à Bunia pour renforcer la capacité de travail des Officiers de Police Judiciaire.
- ◆ Le processus électoral va très bon. Les kits électoraux sont déjà sur place à Bunia. On constate que les campagnes des élections provinciales ont débuté timidement comme le passé faute des moyens financiers et matériels de la part des candidats députés provinciaux.
- ◆ Un nombre important des déplacés des sites de Kotoni et SONA (site situé entre la localité de Bogoro et Kasenyi) retournent dans leur village d'origine, et surtout dans les localités de Kagaba, Kaguma et les villages environnants. Cela est affecté par le refus des assistances humanitaires plus ou moins 3mois par les ONGI implantées à Bunia et une accalmie qui semble revenir dans lesdites localités.
- ◆ Depuis mi-septembre 2006, la Cour d'Appel de Kisangani siégeant en chambre foraine dans la salle d'audience du Tribunal de Grande Instance de l'Ituri a commencé à instruire l'affaire Chef KAWA PANGA MANDRO en appel. Il était poursuivi pour former un groupe des parlements (vieux sages) dans la Collectivité Chefferie des Bahema Banywagi à Tchomia. Fait qui est contraire au Décret-loi de 1998 portant organisation des entités territoriales et administratives. En plus, il est poursuivi pour avoir incendié les villages Lendu dans le Groupement de Bedu Ezekere, Collectivité secteur des Walendu Tatsi en Territoire de Djugu, ordonné l'assassinat de la population civile dans les localités de Kasenyi, Zumbe et Tchomia et enfin arrêté sans mandat la Ministre des Droits Humains (Son Excellence Mr. TUMBA LUABA) à Tchomia. De sa part, le prévenu KAWA a rejeté toutes les préventions mises en sa charge. Donc, l'affaire se poursuit devant la Cour d'Appel de Kisangani en chambre foraine à Bunia.
- ◆ En date du 21 septembre 2006, le monde entier a célébré l'anniversaire de la journée mondiale de la paix. En Ituri en particulier, cette journée a été célébrée par plusieurs manifestations à la tribune de la ville de Bunia. De différents mots de circonstance ont

été prononcés par les représentants des institutions privées et publiques. Dans son mot de circonstance, le chef de la formation publique de la MONUC a essayé d'informer le public sur l'origine et l'évolution de la journée mondiale de la paix, les différents textes légaux et résolutions des Nations Unies qui la régissent et les diverses institutions privées et publiques qui s'en occupent dans le monde. Il a enfin signifié que cette journée est marquée par la réconciliation et le pardon pour une paix durable. Le Délégué du Directeur de la MONUC en Ituri, quant à lui, a adressé le message du Secrétaire

Général des Nations Unies qui dispose que : « La paix est une réalité quotidienne pour certains, mais pour bon nombre, le climat d'insécurité, et de peur se manifeste, d'où, la paix est irréalisable. Le nombre actuel des guerres a diminué. Il a demandé à l'assistance de garder une minute de silence pour les victimes de la paix. » Le représentant du Commissaire de District de l'Ituri a fait comprendre qu'il existe un peu de calme en Ituri, sauf, quelques poches des résistants des groupes armés demeurent encore à l'intérieur. Il a demandé l'unité entre la population civile pour construire une bonne paix en Ituri. Un orchestre profane de la jeunesse de Bunia, dans son message, a dit que « sans la paix, il n'y a pas la justice, l'évangile et la vie ». Quelques prix de paix ont été remis aux lauréats ayant réussi aux concours organisés par la MONUC. Enfin, la cérémonie s'est clôturée par un sketch sur la paix.

- ◆ Dans la même date du 21 septembre 2006, le Vice-Président de la RD Congo, son Excellence Mr. Azarias RUBERWA MANYWA, est arrivé à Bunia (Chef-lieu du District de l'Ituri). Selon plusieurs analyses faites, certaines hypothèses informelles confirment qu'il serait venu pour convaincre son allié (Union des Patriotes Congolais :UPC) pour l'intégration d'une nouvelle idéologie d'alliance avec les deux grands Candidats Présidents de la République, soit il serait dans une mission officielle pour suivre en personne l'évolution du processus de négociation entre les groupes armés et le gouvernement de la RD Congo ; d'autres par contre, ont présenté d'une nouvelle alliance officielle avec les groupes armés dans le cadre de faire rebondir les hostilités en Ituri après son échec à l'élection présidentielle. Affaire à suivre.
- ◆ En dates du 26 au 30 septembre 2006, l'ONG RCN « Justice et Démocratie » a organisé un séminaire de Droit Foncier et Droit Pénal à l'intention des autorités Judiciaires, Administratives et Coutumières dans la salle de conférence de l'Institut Supérieur Théologique de Bunia avec le thème : «La résolution des conflits fonciers en Ituri en général et ceux liés au retour des déplacés de Bunia et Mahagi en particulier : rôle des autorités judiciaires, administratives, coutumières, et collaboration entre elles ». L'Exposé a pris trois parties : Les règles ou principes fondamentaux du Droit Foncier Congolais (l'Etat, seul propriétaire du sol et du sous sol, du certificat d'enregistrement), de la procédure pour l'acquisition d'une parcelle ou d'une concession ou pour la location d'un immeuble (acquisition des terrains déjà lotis et habités, l'acquisition des terrains nouvellement lotis et à distribuer) et des conflits fonciers courants en Ituri et ailleurs, leurs causes et modes pacifiques de leur règlement (inventaire des quelques conflits, les causes des conflits fonciers en Ituri et ailleurs, le règlement pacifique des conflits fonciers en Ituri), les infractions en matière foncière, immobilière et les pénalités (occupation illégale, déplacements des bornes, falsification des documents et usage de faux, stellionat, destruction méchante des constructions et cultures) et enfin, l'historique du droit foncier congolais depuis 1885 à ce jour. Le séminaire a été animé par Monsieur TSHIMANGA NTOLO, président de la Cour d'Appel de LIMETE à Kinshasa et a duré 5 jours aux heures de l'après-midi. Le même type de séminaire a été organisé aussi par l'ONG RCN «Justice et Démocratie» à l'ISTB aux représentants des associations membres de la Société Civile. Il est à signaler que le thème du séminaire a été à la hauteur des participants et a répondu à leur attente.

▶ Les Opérations de la CONADER en Ituri

En date du 30 août 2006, la CONADER a fermé les portes de 14 sites des dépôts des armés dans les quatre Territoires (Aru, Mahagi, Djugu et Irumu), sauf, celui d'AVEBA qui fonctionne encore dans le compte de la CONADER. Interviewé, le Coordonnateur de la CONADER a garanti tous les groupes armés de passer déposer leurs armes au site et surtout ceux de la Collectivité Chefferie des Walendu Bindi, Nizi.

De la même source, tous les ex-combattants ayant déposé leurs armes reçoivent le certificat et attendent le jour où le site d'hébergement situé au camp des contingents Marocains devrait ré ouvert. Malheureusement, le fonctionnement d'un site oblige la présence d'au moins vingt personnels et cela engage une lourde dépense vis-à-vis de la CONADER. C'est pourquoi, conformément au propos du Colonel Coordonnateur de la CONADER, il faudrait enregistrer plus ou moins 250 à 300 ex-combattants pour faciliter la réouverture du site ci-haut cité et éviter les grosses dépenses inutiles de la part du gouvernement de la RDC.

Donc, la COANADER continue à enregistrer les ex-combattants qui doivent être identifiés par leur certificat. Néanmoins, un constat amer est fait au niveau de l'encadrement de ces ex-combattants, car, ayant cru à l'échange de l'arme contre l'argent et d'autres biens utiles et craignant l'indifférence de la communauté de base à l'égard d'eux.

Donc, ceux qui se situent très mal dans la société communautaire risqueront de retourner rejoindre leur camarade dans la brousse et font l'objet de plusieurs tracasseries, arrestations, tortures de la part des éléments des FARDC et de la Police Nationale Congolaise.

▶ Les activités humanitaires

Actuellement, la Collectivité Chefferie des Walendu Bindi garde encore les sites de Komanda, Kotoni, Dele, Sona, Songolo, Kagaba, Gety, Aveba et Bukiringi. Dans la plupart des sites ci-haut cités, on constate que les déplacés retournent à masse dans leur village d'origine et cela pour plusieurs raisons notamment :

- ◆ La rentrée scolaire : certains parents n'ont pas voulu que leurs enfants puissent étudier encore dans les lieux de déplacement à cause de manque des moyens financiers, la situation sécuritaire semblerait s'améliorer dans leur Collectivité d'origine, soit, cela pouvait leur permettre d'attendre les enfants jusqu'à la fin de l'année scolaire malgré le rétablissement de la sécurité ;
- ◆ La participation active aux élections présidentielle (2^e tour) et provinciale : la plupart des déplacés ont été contraints de participer aux élections présidentielle et législatives malgré la distance qui les séparaient leur centre de vote et même l'insécurité qui régnait sur les différentes axes, croyant qu'un signe serait indiqué sur la carte d'électeur. Pour le second tour, ils risquent de négliger ce vote faute des sanctions, d'insécurité, fortes sensibilisations et des pertes des cartes d'électeur.
- ◆ Manque d'assistance humanitaire en vivres et non vivres de la part des ONG ;
- ◆ La stabilité sécuritaire dans certains coins des localités de la Chefferie des Walendu Bindi.

Contrairement à d'autres sites, le site de Songolo (plus ou moins 35 Km sud de Bunia) a connu de plusieurs cas de choléra. De pertes humaines ont été enregistrées. Grâce aux interventions médicales de l'ONG «MEDAIR» la situation sanitaire est revenue un peu à la normale, mais demande un suivi.

En général, tous ces sites des déplacés contiennent aujourd'hui plus ou moins 55.000 à Gety, 14 860 à Aveba, 5.000 à Kagaba, 3.000 à Songolo et d'autres.

▶ De graves violations des droits de la population civile

Dans son communiqué de presse N°04/2006, l'ONG « Justice Plus » a dénoncé la prise en otage des populations civiles par les FARDC à GETY dans la Collectivité Chefferie des Walendu Bindi. Justice Plus à travers son communiqué, a souligné en ce qu'en date 11 août 2006, non loin de Gety, vingt personnes, parmi lesquelles plusieurs femmes, avaient été arrêtées sans motif par une section d'éléments des FARDC alors qu'elles étaient sorties du camp des déplacés de Gety à la recherche des vivres à AVEGI, au pied du Mont OMI. Parmi eux, une personne répondant au nom de MATEO MOTU aurait été abattue au moment même de l'arrestation pendant qu'une autre aurait réussi à se soustraire par la fuite à cette arrestation arbitraire. Depuis ce temps, les familles des victimes sont sans nouvelles des leurs.

Le 17 septembre 2006, toujours aux environs de Gety dans la localité de SORODU, neuf personnes dont quatre femmes et deux fillettes, ont été à leur tour capturées par des soldats FARDC qui les auraient amenés à OLONGBA. Ici, également, les familles sont sans nouvelles des victimes.

Des sources concordantes, ces personnes seraient contraintes de récolter du manioc et d'en faire des cossettes pour le compte de leurs ravisseurs. Des cossettes qu'elles vont ensuite transporter aux points de vente à Bunia précisément au camp de Rwampara. Toute démarche auprès des Commandants militaires dans la région est restée vaine. Par sa lettre portant référence N°321/2460/014/CWB/2006 du 25 septembre 2006, le Chef de Collectivité Chefferie des Walendu Bindi a saisi les autorités civiles et militaires pour sauver la vie des personnes prises en otage, malheureusement, cette correspondance est restée sans suite.

C'est pourquoi, a exigé que toutes les mesures nécessaires soient diligentées pour établir la vérité et rétablir les victimes dans leurs droits et a formulé les recommandations suivantes :

- ❖ Au Commandant de la Zone d'opération des FARDC en Ituri : de diligenter dans l'urgence, sur terrain, une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur ce cas. La commission d'enquête ne devrait pas être uniquement constituée des militaires mais aussi des autorités et des membres de la société civile ; libérer les captifs et élucider toutes les circonstances de mort pour ceux qui le seraient déjà et enfin traduire les auteurs des faits devant le tribunal militaire de garnison de Bunia ;
- ❖ Aux autorités civiles et à la MONUC : mettre tout en œuvre en vue de rendre possible l'envoi d'une commission d'enquête à Gety en collaboration avec les autorités civiles et militaires locales. Appuyer le suivi des mesures consécutives à l'enquête et nécessaires pour la sécurité des habitants de la région.

Conclusion

En général, plusieurs facteurs internes qu'externes continuent à garantir la sécurité dans le District de l'Ituri notamment le rapprochement de la population civile aux autorités administratives, judiciaires, et militaires concrétisé par la dénonciation de divers cas des violations des droits de la population commis par les FARDC et la PNC, la répression par la justice des auteurs de ces violations, la sensibilisation des groupes armés pour les désarmements par la CONADER, les interventions humanitaires dans les différents sites des déplacés, le déploiement des éléments des FARDC dans les localités en insécurité, les patrouilles nocturnes et journalières par les FARDC, les contingents de la MONUC et le service de la PNC.

Les Recommandations suivantes peuvent faire l'objet d'une obligation :

- ✓ La CONADER doit s'occuper sans délai prolongé des ex-combattants détenant le certificat pour éviter leur retour dans la brousse et les encadrer ;
- ✓ Le Gouvernement de la RD-Congo devrait mettre en application et exécution les clauses des accords signés avec les groupes armés et les intégrer dans l'armée nationale ;
- ✓ Le Gouvernement de la RD-Congo, la MONUC et la population civile doivent travailler en collaboration pour éviter l'infiltration des forces étrangères à l'intérieur du pays et garantir les élections de 2^e tour et provinciales ;
- ✓ Le déploiement rapide et immédiat des FARDC et Police d'intervention rapide dans les coins du village qui continuent encore dans l'insécurité ;
- ✓ Les autorités militaires devraient continuer à établir l'autorité de l'Etat et l'Etat de Droit dans les coins du pays pour éviter l'impunité.

LISTE DES ACRONYMES

FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FNI	Front des Nationalistes et Intégrationnistes
FRPI	Force de Résistance Patriotique en Ituri
MONUC	Mission des Nations unies au Congo
CONADER	Commission Nationale de Désarmement et Réinsertion des ex-combattants
NALU	Armée Nationale de Libération de l'Ouganda
PUSIC	Parti pour l'Unité et la Sauvegarde de l'Intégrité du Congo
UPC/L	Union des Patriotes congolais/Thomas Lubanga